Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8270681
Centre d'intérêt: 270

Commission des écoles catholiques de Montréal (Québec) Groupe de travail sur les milieux socio-économiquement faibles.

Analyse critique de l'Opération Renouveau. 1. Document-synthèse / par le Groupe de travail sur les milieux socio-économiquement faibles. -- Montréal : Commission des écoles catholiques de Montréal, Service des études, Division des services spéciaux, 1975.
84 f. ; 28 cm.

Cote Dewey: 371.967'09714/C734a Cote LC: LC/4094.3/.M

Descripteur(s): *Milieu défavorisé *Programme d'enseignement *Evaluation de programmes *Objectifs d'éducation *Education spéciale *Démocratisation de l'enseignement *Préscolaire (Niveau) *Primaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Renouveau (Opération)

Identificateur(s) de sujet: *Education compensatoire

L'Opération Renouveau, lancée par la Commission des écoles catholiques de Montréal en 1970, visait à donner aux enfants de milieux socio-économiquement faibles la même chance de profiter du système d'éducation qu'aux enfants d'autres milieux. L'analyse critique de cette opération vise à dégager les facteurs susceptibles d'avoir favorisé ou nui à la réalisation des objectifs poursuivis par chacun des programmes qui la constituent, en vue de proposer des changements au niveau des méthodes comme à celui des objectifs poursuivis. L'analyse a été entreprise en 1972, puis complétée par un groupe de travail en 1975. Le présent document constitue une synthèse d'un document plus complet intitulé ##Analyse critique de l'Opération Renouveau. 3. Etude des programmes##.

La méthode employée peut être résumée ainsi. Pour chacun des programmes de l'Opération Renouveau, on a: 1. précisé les objectifs, en distinguant les objectifs globaux (les politiques de l'Opération) et les objectifs particuliers (objectifs de réalisation et objectifs d'efficacité); 2. décrit les modalités d'implantation (historique, traduction du programme en fonction des régions administratives); 3. dressé l'analyse critique en regard des objectifs poursuivis; 4. formulé des recommandations.

Les recommandations concernent les programmes suivants: le supplément alimentaire à l'école, le programme de santé, le jumelage d'école (sa suppression), les classes de maternelle quatre ans et cinq ans, l'orthopédagogie, les visites éducatives et les classes de plein air, le réaménagement des locaux, l'addition de matériel (un centre de ressources régionales), la petite caisse (dépannage budgétaire), l'addition de personnel enseignant, le perfectionnement, le service d'aide aux étudiants, la relation famille-école, la recherche et

l'évaluation, les projets spéciaux, enfin la philosophie et les stratégies d'intervention.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Notice(s) connexe(s): 8270682, 8270683
Financement: Bénéficiaire - CECM
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGEES
Programme(s) de subvention - PARC
Auteur de l'analyse: jr

E D U Q 8270681

Analyse critique de l'Opération Renouveau

1 Document-synthèse

par le Groupe de travail sur les milieux socio-économiquement faibles

Division des services spéciaux
Commission des écoles catholiques de Montréal
Mai 1975

E D U Q 8270681

Analyse critique de l'Opération Renouveau

! Document-synthèse

par le Groupe de travail sur les milieux socio-économiquement faibles

Division des services spéciaux
Commission des écoles catholiques de Montréal
Mai 1975

Le groupe de travail désire exprimer sa gratitude aux personnes qui ont collaboré d'une façon ou d'une autre à cette tâche.

Le Directeur de la Division des services spéciaux

Les Sous-directeurs aux études des régions I, II et III

Les Directeurs de Bureau de la Division des services spéciaux

Le Directeur de la Division de la programmation et du contrôle

Les Directeurs des Bureaux de l'aménagement scolaire et de la nutrition

Le Directeur de l'Office de la planification et de l'ordonnancement

Le Directeur intérimaire de l'Office des relations publiques

Le Responsable du secrétariat des parents.

Des remerciements particuliers s'adressent aussi

au Directeur du Département de santé communautaire de l'hôpital St-Luc

à l'Assistant-directeur des affaires sociales de la Ville de Montréal

à la Surintendante du Nursing de la Ville de Montréal

au Coordonnateur des mesures de rattrapage du Conseil scolaire de l'Ile de Montréal

au Directeur du Service social au Centre de Services sociaux du Montréal métropolitain

au Director of Special Services, C.E.C.M.

Toute notre reconnaissance aux équipes des écoles qui ont répondu au questionnaire d'évaluation de l'Opération Renouveau, aux personnes qui ont participé plus particulièrement à la rédaction de certains documents, à l'équipe de secrétariat pour son bon travail et à toutes les personnes qui nous ont permis de mener à bien cette tâche.

PRESENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MILIEUX SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLES

Formé à la fin du mois d'août 1974, le groupe de travail sur les milieux socio-économiquement faibles, est composé de huit membres intéressés à l'Opération Renouveau et exerçant diverses fonctions reliées à ce projet.

Il s'agit de:

Guy Bourdeau, responsable des Projets spéciaux

Françoise Coulombe, conseiller à l'Opération Renouveau

Simone Gignac-Rheault, superviseur des maternelles
Opération Renouveau

Gilles Goulet, conseiller à l'Opération Renouveau

Ginette Grenier-Pelletier, assistante de recherches

Joseph Leone, coordonnateur des projets spéciaux,
secteur anglais

Régine Pierre-Joly, chargée de recherches

Gisèle Turcot, responsable du Service social
Opération Renouveau.

Dès les premières rencontres, ce groupe s'est donné comme priorité d'effectuer l'analyse critique du plan quinquennal de l'Opération Renouveau. Afin de mener à bien cette tâche, chaque membre assuma la responsabilité d'un certain nombre de programmes. Puis le groupe s'est réuni chaque semaine et tint une session intensive de dix jours dans le but de préciser les éléments d'analyse critique des programmes, d'envisager les prospectives de chacun et de formuler des recommandations.

Table des matières

1. INTRODUCTION

1.1. Historique de l'analyse critique 1

1.2. Méthode 2

2. L'OPERATION RENOUVEAU

2.1. Introduction 6

2.2. Les politiques 7

2.3. Les programmes 8

2.4. Remarques générales 9

3. ANALYSE CRITIQUE

3.1. Programmes devant répondre à des besoins vitaux 12

3.1.1. La collation 12

3.1.2. Programme de santé 14

3.1.3. Jumelage d'école 15

3.2. Programmes pédagogiques 16

3.2.1. Programme de maternelles 4 ans 17

3.2.2. Programme de maternelles 5 ans plein temps 20

3.2.3. Programme d'orthopédagogie 21

3.2.4. Visites éducatives et classes plein air 22

3.3. Mesures administratives 23

3.3.1. Réaménagement des locaux 24

3.3.2. Addition de matériel 24

3.3.3. Petite caisse 26

3.4. Personnel 27

3.4.1. Addition de personnel enseignant 27

3.4.2. Perfectionnement 30

3.4.3. Services personnels aux étudiants 32

3.5. Relations famille-école 36

3.6. Recherche et évaluation 38

3.7. Projets spéciaux 41

4. ANALYSE CRITIQUE GLOBALE

4.1. Philosophie et stratégies d'intervention (1970 à 1975) 42

4.2. Analyse critique 45

4.3. Philosophie et stratégies d'intervention 48

4.3.1. Orientations nouvelles: éducation axée sur le respect des différences 49

4.3.2. Condition de réalisation: redéfinition du rôle des agents d'éducation 52

4.3.3. Planification des interventions: recherche et évaluation ... 55

5. RECOMMANDATIONS

1. INTRODUCTION

1.1. Historique de l'analyse critique

Le présent document constitue une synthèse d'un document plus élaboré sur l'analyse critique de l'Opération Renouveau.[1] Cette analyse critique est le résultat d'un long cheminement amorcé il y a déjà trois ans par un comité ad hoc, poursuivi par un sociologue jusqu'en 1973 et finalement complété par le groupe de travail, auteur du présent document.

Ainsi, si l'on peut déplorer que l'on n'ait pas prévu les mécanismes requis pour une évaluation scientifique de l'ensemble de l'Opération Renouveau, on doit reconnaître que le souci d'évaluer les programmes mis de l'avant n'en était pas moins présent depuis le début. Même si cela apparaissait difficile, on croyait qu'il était important de trouver un mode d'évaluation qui permette de dégager les impacts de l'Opération Renouveau et d'en analyser le mode de fonctionnement.

Le présent travail est donc le fruit de nombreuses réflexions qui se sont concrétisées dans la méthode adoptée par l'actuel groupe de travail. Devant l'impossibilité d'appliquer le modèle d'évaluation existant, le groupe de travail a choisi de faire une "analyse critique" de l'Opération Renouveau.

---

[1] L'analyse détaillée de chacun des programmes fait l'objet de documents à part qui seront mis à la disposition des intéressés.

Faire une analyse critique, cela ne signifiait pas tellement chercher les effets produits par l'Opération Renouveau, (quoique cela ne l'exclunit pas non plus) mais bien plus dégager les facteurs susceptibles d'avoir favorisé ou nui à la réalisation des objectifs poursuivis par chacun des programmes, ceci dans l'optique de pouvoir proposer les changements à apporter autant au niveau des méthodes adoptées qu'au niveau des objectifs particuliers poursuivis, en vue d'atteindre l'objectif ultime de l'Opération Renouveau, c'est-à-dire donner aux enfants de milieux socio-économiquement faibles la même chance de profiter du système d'éducation qu'aux enfants des autres milieux.

1.2. Méthode

La méthode adoptée était donc la suivante. Pour chacun des programmes de l'Opération Renouveau, nous avons:

1.[1] Préciser les objectifs en distinguant

1.1. les objectifs globaux qui sont en fait les politiques de l'Opération Renouveau adoptées par l'assemblée des commissaires en janvier 1970

1.2. les objectifs particuliers

parmi lesquels nous avons distingué

1.2.1. les objectifs de réalisation

et

1.2.2. les objectifs d'efficacité.

[1] Les numéros font référence au plan de présentation des documents originaux.

La décision de distinguer ces deux catégories d'objectifs tient aux difficultés mentionnées précédemment. Comme aucun mécanisme d'évaluation proprement dit n'avait été prévu (sauf dans le cas du programme des maternelles), il est presque toujours impossible de mesurer les effets produits pour les différents programmes. On ne pouvait donc procéder que par une méthode déductive, ce qui a amené le postulat, qu'au minimum, les effets escomptés ne pouvaient être produits que dans la mesure où les plans d'actions prévus avaient effectivement été réalisés. La réalisation de ces plans d'actions devenait donc en soi des objectifs que nous avons appelé objectifs de réalisation.

Quant aux objectifs d'efficacité, ils traduisent les changements souhaités en termes d'intensité et de permanence du changement. Même si pour la plupart des programmes ces changements ne pouvaient être mesurés, il apparaissait important de reproduire ici les objectifs afin d'en évaluer la validité en fonction des données recueillies. Objectifs de réalisation et objectifs d'efficacité sont extraits soit d'un document de travail du 14 mai 1972 sur l'évaluation de l'Opération Renouveau, soit de textes des bureaux responsables des différents programmes.

On retrouve donc ainsi une hiérarchie d'objectifs:

	EXEMPLE
I objectifs de réalisation	diminuer le nombre d'élèves par classe
II objectifs d'efficacité	- apporter une attention plus grande aux enfants qui en ont besoin - permettre aux enfants de fonctionner à leur propre rythme
III objectifs globaux	intensifier les ressources pédagogiques régulières et spéciales.

La deuxième étape de la méthode consistait à:

2. décrire les modalités ou conditions d'implantation des programmes en considérant:

   2.1. l'historique du programme ou son évolution au cours des cinq années. Cette section devait permettre de cerner les facteurs responsables des transformations apportées aux programmes au cours des cinq années.

   2.2. la traduction du programme en fonction des régions administratives. Les trois régions administratives touchées par l'Opération Renouveau ayant des objectifs et des modes de fonctionnement différents sur certains plans, on pouvait s'attendre à trouver là des différences dans la mise en application des programmes.

Cette section de l'analyse devait se limiter à rapporter les <u>faits</u> pertinents pour l'analyse critique. Certaines variantes ont pu y être apportées selon la nature des programmes. Par exemple, quand un programme avait été traduit de la même façon dans les trois régions, la section 2.2. sautait. Elle pouvait être remplacée, dans certains cas, par la description d'autres faits pertinents pour l'analyse.

3. L'<u>analyse critique</u> se faisait donc en regard de chacun des objectifs poursuivis (objectifs de réalisation et objectifs d'efficacité) en tentant de dégager les facteurs historiques ou autres, susceptibles d'avoir influencé la réalisation des objectifs.

4. Enfin, l'analyse critique devait permettre de proposer des <u>recommandations</u> en vue d'une amélioration des programmes. Ces recommandations pouvaient conduire soit à la redéfinition des objectifs, la proposition de nouvelles méthodes ou aux deux, dans quel cas on proposait généralement la substitution du programme par un autre mieux adapté.

Enfin, la méthode devait conduire à une analyse critique globale de l'ensemble de l'Opération Renouveau, de sa philosophie d'action et de ses stratégies d'interventions.

2. L'OPERATION RENOUVEAU

2.1. Introduction

Lancée le 22 janvier 1970, alors que l'assemblée des commissaires adoptait un budget d'un demi-million, l'Opération Renouveau se voulait un vaste programme d'aide dans les écoles de milieux socio-économiquement faibles. Tout comme ce fut le cas de projets américains similaires, les principes d'action proposés par les responsables de l'Opération Renouveau reposaient sur l'hypothèse de la déficience des enfants de milieux socio-économiquement faibles, déficience attribuable pour une large part, pensait-on, à la pauvreté du milieu et à la sous-stimulation qui en résultait. Dans cette optique, seule une action concertée visant à compenser les déficiences sur tous les plans à la fois pouvait, aux yeux des responsables, contrecarrer les effets du milieu.

On peut ainsi regrouper les politiques définissant l'Opération Renouveau en trois grandes catégories, suivant qu'elles visaient plus spécifiquement une action au niveau des enfants, une action au niveau de l'école ou une action dans le milieu. La recherche et l'évaluation pouvant toucher l'une ou l'autre des catégories précédentes, nous en avons fait une quatrième catégorie.

Comme dans tout système de classification, ces catégories ne sont pas nécessairement exclusives. Il y a nécessairement des liens que nous tenterons de faire ressortir dans nos analyses entre les différents programmes et ce aussi bien d'une catégorie à l'autre, qu'à l'intérieur des catégories.

2.2. Les politiques

A - Action au niveau des enfants

1. Compenser les déficiences et prévenir l'aggravation des problèmes en agissant sur les enfants le plus tôt possible.
2. Trouver un minimum de réponses aux besoins vitaux des enfants: nourriture, vêtements, etc...
3. Chercher à améliorer la santé des enfants.

B - Action au niveau de l'école

1. Améliorer le cadre physique et l'organisation matérielle des écoles.
2. Intensifier les ressources pédagogiques régulières et spéciales ainsi que les services d'aide aux étudiants.
3. Investir dans le capital humain.

C - Action dans le milieu

Créer des liens plus étroits entre l'école et la famille.

D - Recherche et évaluation

Favoriser la recherche des approches, méthodes et programmes qui répondent le mieux aux besoins du milieu.

2.3. Les programmes

Les programmes d'action qui découlent de ces politiques peuvent ainsi se regrouper selon les mêmes catégories.

A - Action au niveau des enfants

Programmes cherchant à répondre à des besoins vitaux

- Supplément alimentaire
- Santé
- Jumelage d'écoles

Programmes de type pédagogique

- Maternelles 4 ans
- Maternelles 5 ans plein temps
- Classes d'orthopédagogie
- Visites éducatives et classes de plein air

B - Action au niveau de l'école

Mesures administratives

- Réaménagement des locaux
- Addition de matériel
- Petite caisse

Personnel

- Addition de personnel enseignant
- Perfectionnement
- Services d'aide aux étudiants

C - Action dans le milieu

- Relations famille-école

D - Recherche et évaluation

E - Projets spéciaux

Nous considérons à part cette dernière catégorie qui apparut dans le champ de l'Opération Renouveau seulement en 1973 et qui dessine une nouvelle orientation.

Cette analyse repose donc sur l'étude de chacun des programmes selon la méthode exposée précédemment. Dans le présent document, nous ne reprendrons brièvement que les éléments d'analyse critique qui en ont été dégagés. On voudra bien se reporter aux documents originaux pour retrouver les détails de l'analyse.

2.4. Remarques générales

Avant de présenter ces données, il importe cependant d'ajouter certaines remarques:

1) Notre but, en faisant cette étude, n'était pas de dresser un bilan exhaustif de ce qui a pu se faire dans le cadre de l'Opération Renouveau mais seulement de cerner les facteurs susceptibles d'avoir influencé le déroulement de cette opération. Ceux qui ont vécu l'Opération Renouveau depuis ses débuts seront donc peut-être insatisfaits devant ces exposés de faits sans couleur et sans vie. Nous n'avons certes pas pu traduire toutes les dimensions du projet

mais nous avons tenté d'en tenir compte dans nos interprétations.

2) En raison de la méthode employée, notre analyse peut donner l'impression que l'Opération Renouveau était un projet très structuré. On ne peut pas dire, en réalité qu'un plan d'action très systématique ait été prévu dès le départ. C'est graduellement au gré des ressources disponibles, de l'engagement des divers milieux et de l'ouverture au changement que se sont greffées les unes aux autres les mesures analysées dans la présente étude. Pourtant, même si la conception des programmes fut plus ou moins structurée, tout ce qui apparaît dans nos documents avait été défini par les différents bureaux impliqués. Notre intervention s'est située uniquement au niveau de l'organisation des informations. En ce sens, il apparaissait important de reproduire les objectifs tels qu'ils avaient été définis au moment de l'élaboration des programmes. Il est important pour bien les comprendre de se reporter à l'esprit qui prévalait en 1970 même si depuis la conception de certains programmes a pu évoluer.

3) La complexité de l'Opération Renouveau dont la responsabilité est partagée par différents bureaux de la C.E.C.M., ajoutée à la complexité des structures de la C.E.C.M. même, laisse à penser que certaines données aient pu nous échapper. Toutefois, comme nous avons essayé, dans la mesure du possible d'aller chercher nos informations à la source, il serait étonnant que nous soyons passés à côté d'informations importantes.[1]

4) Le groupe de travail a tenu à compléter ses dossiers en consultant directement les différentes catégories de personnes qui ont été impliquées dans la mise en application des programmes de l'Opération Renouveau. Ainsi, les directions d'école, le personnel enseignant, le personnel des services aux étudiants et les comités de parents de toutes les écoles désignées ont été invités à répondre à un questionnaire préparé à cette fin.

---

[1] Nous aimerions remercier ici toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la préparation de nos documents et dont la collaboration a permis de mener à bien notre travail.

Les données ainsi recueillies étant surtout de nature statistique, nous ne les reprendrons pas dans le présent document.[1] Toutefois, nos réflexions et nos conclusions sont influencées autant par ces résultats que par ceux de l'analyse critique.

3. ANALYSE CRITIQUE

Action au niveau des enfants

3.1. Programmes devant répondre à des besoins vitaux

Le problème de la pauvreté est avant tout un problème économique, social et politique. Quels que soient les efforts que l'on déploiera en éducation, ils ne pourront avoir d'effets que dans la mesure où ils s'inscriront dans un plan plus global de lutte contre la pauvreté. Devant cet état de fait, il importait de trouver un minimum de réponse aux besoins vitaux des enfants.

3.1.1. La collation

Dès 1970, suite à des recommandations du service de santé, les responsables de l'Opération Renouveau demandèrent au Bureau de la nutrition de leur proposer un programme d'action en ce sens. Le programme présenté voulait rejoindre deux catégories d'objectifs jugés complémentaires.

---

[1] L'analyse des résultats du questionnaire fera l'objet d'un document à part.

1) Fournir une collation quotidienne à chaque enfant fréquentant une école élémentaire désignée.
2) Implanter des programmes d'information en nutrition.

Le programme ayant été accepté et financé par le ministère des Affaires sociales, tous les enfants de maternelle et de l'élémentaire dans les écoles désignées ont reçu une collation chaque matin depuis cinq ans.

Le menu des collations était étudié par le Bureau de la nutrition en tentant de tenir compte à la fois de la qualité nutritive des aliments et des goûts des enfants. Chaque année, un sondage auprès des écoles permettait d'adapter de mieux en mieux les menus à ces critères.

On souhaitait également que la distribution de la collation favorise chez les enfants le développement de bonnes habitudes alimentaires. On semblait craindre, par contre, que pour certains enfants, la collation ne se substitue au petit déjeuner. Pour parer à cette éventualité et amorcer un programme d'éducation, le Bureau de la nutrition distribua des prospectus expliquant les objectifs de la collation.

Un certain nombre d'initiatives dans quelques écoles ainsi qu'un projet expérimenté dans sept maternelles rejoignaient également cet objectif. L'engagement récent d'une diététiste affectée à cette tâche, laisse à penser que cet aspect du programme prendra rapidement de l'expansion.

3.1.2. Programme de santé

Au cours d'un colloque organisé par la C.E.C.M. en avril 1970, le docteur Antonine Paquin insistait avec force sur l'état de santé déficient des enfants de certains quartiers de Montréal. Pour tenter de remédier à cette situation, le Bureau de la santé de la C.E.C.M., en collaboration avec le Service de santé de la Ville de Montréal, proposèrent un programme d'action qui prévoyait d'étendre les services de consultation jusqu'alors offerts dans les écoles et de mettre graduellement sur pied des services de traitement dans les écoles désignées de l'Opération Renouveau. Les responsables de ces services demandaient, en même temps, des subventions au ministère des Affaires sociales, pour pouvoir distribuer des médicaments gratuitement aux enfants de ces écoles.

Il est difficile d'attribuer à un facteur bien précis ce qui, au cours des cinq dernières années, a pu contribuer à améliorer la santé des enfants.

On peut parler avec raison du programme de médecine globale (préventive et corrective), de mesures de l'Opération Renouveau telles le supplément alimentaire et l'amélioration des conditions hygiéniques des écoles; mais il importe aussi de signaler l'avènement de mesures sociales: assurance-maladie, assurance-médicaments ainsi que l'amélioration des conditions sanitaires de certains quartiers.

Dans une certaine mesure, on peut dire également que l'implication des services de santé dans le cadre de l'Opération Renouveau a favorisé le développement de la médecine scolaire grâce, entre autres, à l'intensification de collaborations avec les cliniques externes des hôpitaux, des contacts plus étroits avec le personnel infirmier et l'équipe multidisciplinaire de l'école et une meilleure utilisation des ressources existantes dans le milieu.

3.1.3. Jumelage d'école (vêtements)

Dès avant l'Opération Renouveau, un certain nombre d'écoles s'étaient préoccupées de trouver des moyens de procurer des vêtements aux enfants qui en manquaient et qui, à cause de cela, étaient parfois obligés de s'absenter. Une de ces initiatives avait consisté à jumeler des écoles de milieux socio-économiquement faibles à des écoles plus aisées. Une

dizaine d'écoles de l'Opération Renouveau ont ainsi été jumelées à d'autres écoles au cours des cinq dernières années. Les travailleuses sociales qui ont particulièrement contribué à ces projets ont remis en question cette modalité de dépannage tant au niveau de son inspiration que de certains effets produits par l'organisation et la distribution de vêtements.

Le développement de certaines ressources communautaires, tels les magasins mini-prix, permet maintenant la prise en charge du milieu par lui-même. On peut souhaiter également que la création de centres comme les C.L.S.C. et d'organismes comme le C.S.S.M.M. favorise l'organisation de ressources de plus en plus adaptées. En attendant, l'attribution de caisses de dépannage aux écoles désignées permet aux directions d'école de répondre aux besoins les plus urgents.

3.2. Programmes pédagogiques

L'un des effets les plus évidents des différences socio-économiques est sans doute le sous-rendement académique des enfants de milieux socio-économiquement faibles. La première réaction est d'expliquer ces déficiences en établissant un lien de causalité entre les conditions dans lesquelles grandissent les enfants et

leur retard apparent. Toute action éducative se définit alors dans une optique compensatoire i.e. l'école se donne comme objectif de compenser les effets du milieu et d'assurer le rattrapage des enfants de milieux socio-économiquement faibles. Pour ce faire, les interventions doivent se définir à trois niveaux:

- prévention
- correction
- enrichissement

3.2.1. Programme de maternelles 4 ans[1]

Les théories psychologiques contemporaines faisant ressortir l'importance des premières années de la vie sur le développement ultérieur des enfants, il apparaissait important d'agir sur les enfants le plus tôt possible pour contrer les effets du milieu.

Dans ce sens, on proposa d'étendre le programme du pré-scolaire aux enfants de 4 ans, dans les milieux socio-économiquement faibles. On voulait par cette mesure d'une part "prévenir l'aggravation des problèmes", d'autre part "compenser les déficiences" déjà existantes à la fois sur le plan de l'acquisition des connaissances et sur le plan du développement

---

[1] Il est particulièrement difficile de résumer en quelques phrases un projet de cette envergure. Aussi, nous nous limiterons ici, à essayer de dégager les grandes lignes de son évolution.

socio-affectif. Dans cet esprit, les enfants devaient être sélectionnés en fonction de carences spécifiques et le personnel devait chercher à appliquer ou à développer des programmes de type compensatoire.

Par la suite, les besoins de réel dépistage se révélant moins nombreux que prévus, les maternelles furent ouvertes à l'ensemble des enfants du quartier. Parallèlement, une recherche visant, d'une part, une étude comparative du développement intellectuel des enfants d'âge pré-scolaire, d'autre part, l'évaluation de l'effet des maternelles sur le développement intellectuel, révélait 1) que les enfants de milieux socio-économiquement faibles ne différaient pas significativement des enfants de milieux moyens sur ce plan; 2) que les enfants qui avaient fréquenté la maternelle n'avait pas évolué plus rapidement sur le plan intellectuel que les enfants qui n'en avaient pas bénéficié. Toutes ces données venaient ainsi bousculer les orientations premières.

Par ailleurs, le projet prenait une expansion assez considérable. Le nombre d'enfants rejoints tripla en cinq ans. De même, le programme continu de perfectionnement des jardinières favorisa la

remise en question des principes de départ. Réticentes à mettre en application des programmes qu'elles jugeaient non adaptés, les jardinières, en collaboration avec les personnes ressources attachées au projet, cherchèrent de plus en plus à développer des programmes mieux adaptés aux besoins et modes de fonctionnement spécifiques des enfants de leur milieu.

En raison de l'expansion très rapide du nombre de classes, de la mobilité du personnel et du manque de personnel d'encadrement, le cheminement fut quelquefois difficile. Malgré tout, depuis deux ans surtout, la souplesse des responsables permit d'expérimenter de nouvelles formules cherchant à répondre davantage aux intérêts des enfants. En outre, soucieux de coller à la réalité du milieu, les responsables du projet eurent consciemment la préoccupation de rejoindre les parents. Une travailleuse sociale spécialement attachée au projet aida ainsi les jardinières à mener à bien différentes expériences de rapprochement école-milieu en plus d'animer des groupes de mères au niveau de chacune des pré-maternelles.

3.2.2. Programme de maternelles 5 ans plein temps

Ce programme fut mis sur pied la deuxième année de l'Opération Renouveau. Il devait s'adresser aux enfants qui après la maternelle 4 ans présentaient encore des problèmes. La première année, la sélection se fit donc uniquement parmi les enfants de la maternelle 4 ans. Par la suite, après avoir constaté que plusieurs des enfants de 5 ans n'étaient pas passés par la maternelle 4 ans et que parmi ceux-ci certains présentaient des problèmes, on compléta la sélection au début de l'année, dans les classes de maternelles régulières.

Les objectifs poursuivis par le 5 ans plein temps étaient relativement les mêmes que ceux de 4 ans sauf qu'on mettait encore plus l'accent sur la nécessité d'agir de façon intensive et systématique. Contrairement à la maternelle 4 ans, par ailleurs, ce type de classes continue toujours à ne s'adresser qu'à une clientèle qui présente supposément des problèmes et dans ce sens garde son caractère compensatoire.

Les derniers résultats de la recherche citée précédemment faisaient ressortir à propos de ce type de classe, le danger d'étiqueter dès un si jeune âge des enfants comme étant des enfants problèmes, ce

danger étant d'autant plus grand que les critères de sélection laissent planer des doutes sur la réalité des problèmes de ces enfants.

3.2.3. Programme d'orthopédagogie

Si au niveau pré-scolaire, on pouvait encore penser en termes de prévention des problèmes, au niveau élémentaire, on devait penser en termes de récupération, du moins dans l'optique initiale de l'Opération Renouveau, on voulut alors intensifier les services d'orthopédagogie dans les écoles désignées à la fois dans le sens d'ouvrir un plus grand nombre de classes et de penser à de nouveaux types de classes répondant mieux aux besoins des enfants. C'est ainsi que l'on assista parallèlement à une baisse des classes pour déficients mentaux et à une augmentation des classes de récupération et de soutien. Il est intéressant par ailleurs, de souligner que a) si le nombre de classes spéciales est encore plus nombreux dans les régions I et II que dans les régions IV et V, b) on observe par contre un accroissement plus rapide des classes spéciales dans les régions IV et V que dans les deux premières. L'explication de ces deux phénomènes semble recouvrir plusieurs dimensions et dépasser le problème de l'éducation en milieux socio-économiquement faibles.

3.2.4. Visites éducatives et classes de plein air

La déficience présumée des enfants de milieux socio-économiquement faibles étant attribuée à la sous-stimulation résultant des conditions dans lesquelles ils se développent, tout programme d'enrichissement prend une importance particulière quand il s'adresse à ces enfants. C'est pourquoi dans le cadre de l'Opération Renouveau, on a voulu aussi intensifier les programmes de visites éducatives et de classes de plein air déjà offerts aux écoles. La C.E.C.M. n'assumant qu'une partie des coûts, des budgets supplémentaires furent donc prévus pour permettre aux écoles d'organiser des activités dans ce sens. On assista particulièrement à un accroissement des projets de classes de plein air, surtout en 1974-75 suite à des ententes avec Centraide (Fédération des Oeuvres de Charité) concernant l'utilisation d'un camp dans les Cantons de l'Est.

Quant à l'organisation de ces activités, les écoles étaient invitées à se reporter au guide pédagogique mis au point par le Bureau de l'organisation scolaire et à en respecter l'esprit de façon à assurer une continuité entre ces activités et leurs activités régulières. Pour les inciter à agir dans ce sens, on leur demanda, depuis deux ans, d'inscrire leurs prévisions

budgétaires à l'intérieur de projets définis.

L'intérêt pour ces activités et l'expansion que le programme a connue, coïncident avec une préoccupation de plus en plus grande des enseignants de repenser la maquette horaire en fonction de l'intégration de ce type d'activités au programme régulier.

Action au niveau de l'école

3.3. Mesures administratives

Dans le document "Politiques de la C.E.C.M." on fait allusion au fait qu'à cette époque, les écoles de milieux socio-économiquement faibles ne bénéficiaient pas des mêmes conditions matérielles que les écoles de milieux moyens. On demandait ainsi qu'un minimum de rattrapage sur ce plan soit atteint "afin qu'on retrouve dans chacune de ces écoles ce qu'on accorde actuellement à l'école moyenne de la C.E.C.M.". Ce rattrapage devait s'effectuer à la fois au niveau de l'aménagement des locaux et de l'attribution d'équipement, de mobilier et de matériel didactique. A cette fin, des ententes ont été conclues avec les bureaux concernés pour accorder priorité aux écoles désignées.

3.3.1. Réaménagement des locaux

A la suite d'ententes entre la Division des services spéciaux et le Bureau des aménagements scolaires, la priorité fut effectivement accordée aux écoles désignées. En plus de l'aménagement des maternelles qui fut effectué suivant les directives dans toutes les écoles où s'ouvrait une maternelle, on constate que des transformations de tous ordres ont été effectuées dans à peu près toutes les écoles désignées. Par ailleurs, neuf écoles désignées ont été reconstruites depuis 1969 et une a été transformée en école à aires ouvertes. Seulement trois d'entre elles cependant furent reconstruites après leur entrée dans l'Opération Renouveau.

On note, par ailleurs, pour les écoles désignées une certaine souplesse quant à l'application des normes concernant le taux d'occupation des écoles. Il est intéressant, en outre, de souligner la préoccupation que font ressortir un certain nombre d'enseignants concernant l'intérêt de penser maintenant à l'aménagement des cours d'écoles.

3.3.2. Addition de matériel

Pour assurer aux écoles désignées des conditions semblables à celles des autres écoles, une partie des budgets de l'Opération Renouveau fut réservée à l'achat de matériel incluant l'équipement, le mobilier et le

matériel de consommation. Dès la troisième année cependant, on ne retrouvait plus au budget de l'Opération Renouveau que le matériel de consommation, les budgets d'équipement et de mobilier étant assumés entièrement par les bureaux concernés. Par contre, on augmentait les budgets pour la consommation en y incluant, entre autres, les classes de plein air, visites éducatives et équipement audio-visuel.

En raison des besoins plus grands des écoles de la première phase, on tenta la première année de répondre le plus possible aux demandes des écoles. Par la suite, comme l'Opération Renouveau rejoignait des écoles moins défavorisées, on tenta d'établir des normes d'affectation budgétaire. Dans un troisième temps, avec les projets spéciaux, on demanda aux écoles désignées d'inscrire leurs demandes de budgets à l'intérieur de projets déterminés. Cette orientation visait à susciter une utilisation plus rationnelle du matériel en fonction de besoins définis.

Comme l'achat de matériel est bien souvent rattaché à la présence d'un spécialiste dans l'école et que l'on peut déplorer une grande mobilité de cette catégorie de personnel, il n'est pas rare que du matériel souvent dispendieux soit remisé après un an ou deux d'utilisation. Dans la mesure également où les projets

que définissent les écoles sont la plupart du temps des projets à court terme, la même situation risque de se reproduire.

Devant l'importance accrue que l'on accorde à la technologie éducative et les coûts qu'implique bien souvent l'achat de certains types de matériel, tel le matériel audio-visuel, on sent de plus en plus la nécessité a) d'assurer une meilleure information du personnel enseignant pour permettre un choix plus rationnel et une utilisation plus adéquate de ce matériel b) de penser à l'achat de ce matériel en fonction d'une utilisation maximale par les écoles.

3.3.3. Petite caisse

Dans un système comme la C.E.C.M. où l'administration des budgets est centralisée, l'attribution de caisses de dépannage aux écoles et aux régions répond à un besoin réel. Cela permet aux directions d'école d'avoir directement disponible un certain montant d'argent pour répondre à des cas d'urgence. Au niveau des régions, cela permet d'encourager et de soutenir des initiatives venant des écoles et non prévues dans le budget annuel.

Dans un sondage effectué auprès des directions d'école en 1973, cette mesure apparaissait comme la deuxième en importance avec l'addition de personnel enseignant. Par contre, un certain nombre de directions

souhaitaient que l'on repense les modalités d'application de ce programme.

3.4. Personnel

La nécessité d'augmenter le personnel dans les écoles se justifiait sur plusieurs plans. Sur le plan de l'organisation scolaire, l'addition de personnel enseignant devait permettre une plus grande souplesse dans l'application des normes relatives en particulier au classement et au ratio. Sur le plan pédagogique, cette mesure devait favoriser "l'adaptation de la pédagogie aux caractéristiques et aux besoins particuliers des enfants tant dans les programmes que dans la méthodologie." (Politiques de la C.E.C.M., 1970) On souhaitait également que les mesures spéciales soient intensifiées.

On voulait en outre accroître la participation des services personnels aux étudiants en intensifiant leur présence dans les écoles. Par ailleurs, on était conscient de la nécessité de mettre sur pied des programmes de formation en vue d'améliorer chez les enseignants et les directions d'école leur compréhension du milieu et d'accroître leur compétence.

3.4.1. Addition de personnel enseignant

Dès le départ, l'importance accordée au programme d'addition de personnel enseignant était associée au désir d'abaisser le ratio des classes et de repenser

les principes de classement. La deuxième année, cependant, le ministère de l'Education effectuait des coupures dans les budgets et spécifiait que le personnel enseignant supplémentaire ne pouvait pas être utilisé pour abaisser le ratio des classes ou libérer les professeurs.

Dès la première année, des tendances différentes se dessinaient dans les régions I et II quant à l'affectation du personnel supplémentaire. La région I visant surtout l'enrichissement de programmes demandait davantage de professeurs spécialistes (éducation physique, musique, arts plastiques). La région II, par ailleurs, mettait surtout l'accent sur la nécessité d'individualiser l'enseignement et d'accorder plus d'attention aux enfants qui en ont besoin. Pour ce faire, elle affectait surtout les professeurs supplémentaires à des tâches de récupération. Ainsi, depuis deux ans, on assiste dans cette région à une multiplication et à une "surspécialisation" de professeurs de récupération particulièrement en ce qui a trait à l'enseignement du français.

Cette situation soulève de nombreuses questions en ce qui concerne les besoins de récupération d'une part, et la formation des professeurs affectés à ces tâches d'autre part. Le phénomène de la récupération est le symptôme le plus évident de la problématique

de l'enseignement en milieux socio-économiquement faibles. Il se situe dans une optique d'éducation compensatoire où l'on essaie, par des mesures spéciales, de rattraper le retard académique dont font preuve les enfants de milieux socio-économiquement faibles par rapport à des normes établies.

Sans nier la réalité des problèmes de sous-rendement académique, on peut toutefois se demander dans quelle mesure ces problèmes ne sont pas plutôt le reflet de l'inadaptation des programmes et des méthodes que de l'incapacité des enfants à assimiler les notions que l'on voudrait leur faire acquérir.

De la même façon, on peut s'interroger sur l'efficacité des moyens utilisés lorsqu'on sait que bien souvent les professeurs affectés à des tâches de récupération n'ont pas reçu de formation en ce sens. A un moment où l'on développe de plus en plus les notions d'intégration des enfants problèmes dans les classes régulières et d'individualisation de l'enseignement la formule de récupération n'apparaît sûrement pas adéquate.

L'affectation de professeurs supplémentaires à des tâches de spécialistes (éducation physique, musique, arts plastiques) fait ressortir, par ailleurs, certaines incohérences dans le règlement régissant

l'affectation des professeurs de soutien. Les budgets de personnel enseignant de l'Opération Renouveau servent bien souvent à combler des postes auxquels, d'après les normes existantes, certaines écoles n'auraient pas droit.

Les mêmes remarques touchant à la formation du personnel s'appliquent pour cette catégorie de professeurs. En outre, on peut souligner les difficultés que doit poser, pour les enfants, le fait que les écoles ne dispensent pas toutes les mêmes programmes d'activités dans ces domaines, ou le dispensent selon des modalités et des intensités différentes (par exemple, lorsque les enfants déménagent ou au moment de leur entrée au secondaire où l'enseignement de la musique devient obligatoire).

3.4.2. Perfectionnement

Même si les responsables de l'Opération Renouveau étaient conscients de la nécessité d'investir au niveau du perfectionnement du personnel dans les écoles, ce programme a eu une extension limitée au cours des cinq années. Un certain nombre d'initiatives en ce sens: rencontres de sensibilisation du personnel aux problèmes des milieux socio-économiquement faibles, visites dans d'autres commissions scolaires, quelques cours universitaires ont toutefois eu lieu, surtout les premières années. Il y a eu également un certain

nombre de démarches auprès de l'U.Q.A.M. pour inciter le Département de Formation des Maîtres à mettre sur pied un programme spécifique pour les enseignants désireux de travailler en milieux socio-économiquement faibles; ces démarches eurent peu de suites.

L'expérience de perfectionnement la plus heureuse est encore celle que vécurent les jardinières de 4 ans et 5 ans plein temps. Si on analyse les raisons qui expliquent la réussite de ce programme, on s'aperçoit que:

1) une personne assumait la responsabilité de l'organisation des rencontres
2) le programme de perfectionnement était intégré à l'horaire des jardinières (les enfants ne venaient pas à l'école le mercredi)
3) le perfectionnement était pensé en fonction des préoccupations des jardinières et des objectifs des maternelles
4) des personnes-ressources du milieu scolaire participaient pour la plus grande part aux rencontres de perfectionnement
5) les rencontres permettaient aux jardinières d'échanger entre elles sur leurs expériences de travail
6) les rencontres se sont échelonnées de façon régulière tout au long des cinq années.

On retrouve sans doute dans ces six points les éléments les plus importants pour la conception de programmes de perfectionnement répondant aux besoins du personnel en milieu scolaire. La formule de cours universitaires ne semble plus adaptée aux besoins de perfectionnement actuel. Il faut de plus en plus penser à des formules qui collent directement aux préoccupations du personnel et qui partent de mises en situation, tout comme on doit de plus en plus penser à des formules de perfectionnement continu et ceci autant pour le personnel de cadre et les professionnels que pour les enseignants. La mise sur pied d'un centre de ressources qui assurerait au personnel la disponibilité de ressources humaines et matérielles permettrait à la fois de rejoindre ces objectifs de perfectionnement et d'assurer une exploitation plus rationnelle du matériel spécialisé.

3.4.3. Services personnels aux étudiants

L'intensification des services personnels aux étudiants devait se traduire par une augmentation du personnel affecté aux écoles désignées de l'Opération Renouveau et du temps/semaine accordé à chacune de ces écoles, ceci pour la psychologie et le service social. En raison du nombre limité d'orthophonistes-audiologistes à la C.E.C.M., elles durent limiter

l'étendue de leurs activités et se concentrer sur certains projets. Il en fut de même des psycho-éducateurs qui, compte tenu de leur rôle, n'assumaient que trois postes dans le cadre de l'Opération Renouveau.

Dans les faits, l'accroissement des services personnels aux étudiants n'a pas été proportionnel à l'augmentation du nombre d'écoles et ceci a probablement influencé l'évolution de leur rôle. Cette évolution ne s'est pas faite sans heurts ni difficultés. Les professionnels des services aux étudiants sont conscients de la pression qu'ils exercent sur les écoles pour obtenir certains changements de procédures et de comportements. Ils vivent eux-mêmes des tensions, des insatisfactions inhérentes à leur rôle et aux résultats parfois limités de leurs efforts. Ils ne perçoivent pas toujours leur rôle de la même façon que les enseignants et la direction, qui eux-mêmes n'ont pas toujours la disponibilité requise pour s'engager dans de véritables processus de collaboration.

Prise globalement, l'orientation des services personnels aux étudiants semble avoir tenu compte de deux préoccupations:

- la nécessité de partir du milieu, de s'adapter aux besoins et aux intérêts particuliers des écoles, des enfants et de leurs parents pour essayer d'y répondre à travers des programmes d'action spécifiques, même si chaque Bureau proposait un cadre général de référence et d'intervention différent.
- la nécessité de s'attacher non seulement à adapter l'enfant au milieu scolaire, mais aussi de susciter dans l'école les transformations qui lui permettent de s'adapter au milieu.

Cette double préoccupation met en relief une prise de conscience très nette qui ressort de tous les rapports fournis par les divers Bureaux des services personnels aux étudiants:

> les enfants qui fréquentent les écoles désignées de l'Opération Renouveau et qui proviennent des milieux socio-économiquement faibles ne sont pas fondamentalement différents des enfants des autres milieux, mais la majorité vivent dans des conditions qui accentuent leurs difficultés d'intégration à l'école et qui contribuent à faire de l'école un milieu plus ou moins ajusté au mode de fonctionnement social, cognitif et affectif de ces enfants.

Un certain nombre de constantes se dégagent de l'expérience des différents bureaux:

- il importe que les membres de l'équipe des services aux étudiants assurent un temps minimum de service à une école, ce temps minimum se situant autour de 2 jours/semaine
- il importe également que tous les membres de cette équipe se trouvent ensemble à l'école au moins quelques heures chaque semaine, afin de favoriser la communication et le travail sur des projets
- certaines écoles (directions et/ou enseignants) auraient tendance à réclamer qu'il y ait moins de para-pédagogues différents, mais qu'il y en ait un plus longtemps et même si possible à plein temps, afin qu'il connaisse mieux l'école et soit plus accessible en tout temps.

En observant les effets de certains programmes et à la lumière des constatations qui précèdent, il est possible d'affirmer que l'accroissement des services souhaité au début de l'Opération Renouveau s'est réalisé même s'il n'a pas suivi le rythme d'augmentation du nombre d'écoles désignées.

Malgré certaines difficultés rencontrées, la tendance observée dans les écoles est de souhaiter

une augmentation du temps de service plutôt qu'une suppression ou une réduction, l'augmentation du temps étant vue comme un moyen de favoriser une meilleure connaissance de l'école et une plus grande disponibilité aux enseignants, à la direction, aux enfants et même aux parents.[1]

3.5. Relations famille-école

Les initiateurs de l'Opération Renouveau avaient reconnu dans leurs politiques la nécessité de "créer des liens plus étroits entre l'école et la famille" pour que "l'action de l'école porte fruits".

D'autres mesures exigeaient la mise en application de mécanismes de fonctionnement ou d'ententes administratives. Le développement de relations entre l'école et les familles faisait davantage appel à des attitudes et à une certaine conception du rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants. Au départ, ce programme était donc plus complexe et plus difficile à mettre en oeuvre. De plus, personne ne reçut le mandat précis de son opérationalisation.

---

[1] L'analyse critique des Services aux étudiants a été faite principalement à partir des rapports d'évaluation soumis par chacun des bureaux. Pour une description des services offerts par les différentes catégories de professionnels, on voudra bien se reporter à ces documents. Nous n'avons repris que les éléments d'analyse qui touchent à l'ensemble des services aux étudiants en y intégrant les données recueillies dans les questionnaires à ce sujet.

Dans le contexte de 1970, quelques services se sont penchés sur cette nécessité du rapprochement famille-école. Au niveau de la C.E.C.M., les tentatives pour proposer un programme de sensibilisation des écoles aux réalités du milieu n'eurent pas de suite. Au niveau des écoles, les premières réalisations en ce sens furent essentiellement liées au programme des pré-maternelles qui prévoyait de rejoindre les parents dès l'implantation d'une classe en école désignée, avec le concours de la travailleuse sociale attachée à cette école.

Par ce biais, les parents ont eu la possibilité de participer à l'expérience scolaire de leur enfant. Ils ont aussi pris intérêt à la vie de l'école. Certains ont même été déçus que la même possibilité ne leur soit pas offerte au niveau des autres classes. Dans le cadre du même programme, l'expérience des aides-jardinières choisies dans le milieu est une forme intéressante d'implication des agents du milieu dans l'école. On peut également mentionner la participation d'un certain nombre de parents à la distribution de la collation et à la constitution de vestiaires d'écoles sans oublier la contribution des marraines.

Cette ouverture de l'école aux parents a eu un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'école en plusieurs endroits. A l'échelon local, on assiste de plus en plus à des activités de connaissance mutuelle, d'information des parents, de participation occasionnelle à certaines activités éducatives.

Ces réalisations isolées donnent quelque espérance de voir l'état des communications école-famille se transformer. Les obstacles sont multiples: ils s'expliquent par l'absence de programme cadre en ce domaine, les conditions de travail des enseignants, la crainte ou l'hésitation des parents, la méconnaissance des uns par les autres.

Les besoins des enfants commandent les nouvelles orientations à préconiser. Le bilan des cinq dernières années amène le groupe de travail à souhaiter qu'à ce mouvement d'entrée lente mais progressive des parents dans la vie de l'école corresponde un mouvement d'ouverture de l'école vers les familles et vers le milieu. S'il revient aux parents de s'intéresser à l'école, il importe également que les éducateurs retournent vers les parents.

La démarche entreprise dans l'esprit des "Projets spéciaux" va désormais dans ce sens car elle demande que les projets soient élaborés par les écoles avec le concours des enseignants et des parents.

3.6. Recherche et évaluation

On peut certes dire que la préoccupation de développer la recherche a toujours été présente dans le cadre de l'Opération Renouveau. On semblait mal se représenter cependant les orientations que l'on aurait voulu lui voir prendre.

L'analyse des recherches entreprises permet tout fois de faire ressortir les tendances qui se sont dessinées. On constate d'abord l'importance accordée à l'évaluation. Même si l'on n'avait pas prévu le mécanisme nécessaire pour une évaluation scientifique de l'ensemble de l'Opération Renouveau, ce souci a toujours été présent. Les modes d'évaluation ont toutefois varié et ont surtout été de nature qualitative (rencontres, échanges, sondages, etc..). Un programme, cependant, a été évalué suivant une méthode scientifique établie. Quant à la présente étude, c'est une évaluation de type analytique.

La préoccupation de se donner des instruments de gestion objectifs a conduit à des recherches descriptives qui permirent une caractérisation des écoles élémentaires en fonction d'un certain nombre de critères. Une recherche semblable pour le niveau secondaire est actuellement en cours. Enfin deux recherches de type analytique se poursuivent tandis qu'une seule recherche à caractère expérimental est en marche. Si l'on tient compte, en plus des recherches directement rattachées à l'Opération Renouveau, des autres recherches mentionnées, il est évident que depuis cinq ans, on a surtout privilégié des recherches de type descriptif et évaluatif, c'est-à-dire des recherches susceptibles d'influencer surtout les décisions administra-

tives. Il y aurait donc lieu de penser à développer davantage des recherches expérimentales, en particulier des recherches-actions si l'on veut rejoindre également les préoccupations des enseignants. Dans ce sens, il serait souhaitable que l'on pense à mettre sur pied une école-pilote où l'on pourrait expérimenter les principes d'action énoncés dans le présent document.

Du relevé des recherches effectuées, on constate également une concentration des recherches au niveau préscolaire et une participation plus marquée du Bureau de psychologie. En outre, contrairement au souhait exprimé dans les politiques, on peut déplorer l'absence de collaboration avec les universités.

Etant donné le nombre relativement peu nombreux de chercheurs (1 chercheur à demi-temps en 1970-71, 4 chercheurs à temps plein en 1974-75) on n'avait pas senti jusqu'à présent la nécessité d'organiser la recherche. Les chercheurs relevaient des bureaux professionnels auxquels ils étaient rattachés et disposaient de beaucoup d'autonomie par rapport au développement et à la réalisation de leur projet. La recherche prenant de l'expansion et étant appelée à en prendre davantage, ce besoin se fait de plus en plus sentir.

L'ampleur des problèmes auxquels on voudrait s'attaquer, les limites des méthodes de recherche actuelles, le manque de personnel en recherche, les limites budgétaires, sont quelques-uns des facteurs qui motivent une plus grande planification et une meilleure coordination de la recherche. Si l'on veut que la recherche colle aux préoccupations des différents agents de l'éducation et qu'elle leur apporte des éléments de réponse, il faut lui donner les conditions requises à son développement.

3.7. Projets spéciaux

Non prévus dans les politiques initiales de l'Opération Renouveau, les projets spéciaux devaient lui donner une nouvelle orientation. Mis de l'avant en 1973, ils dessinaient une tendance à une décentralisation de plus en plus grande vers les écoles. A l'intérieur de ces projets, les écoles étaient appelées à définir elles-mêmes leurs besoins et à prévoir les moyens d'y répondre. On voulait par là susciter dans les écoles l'intérêt pour la recherche de solutions nouvelles et mieux adaptées aux besoins du milieu. On voulait aussi, surtout la deuxième année, que les projets favorisent une prise en charge de l'école par les différents agents de l'éducation, c'est-à-dire, la direction, le personnel enseignant, le personnel

des services aux étudiants et les parents.

Il fallait toutefois tenir compte du cheminement de chacune des écoles, de l'engagement des équipes-écoles, de leur ouverture sur le milieu. Malgré les efforts de systématisation déployés par les responsables de l'Opération Renouveau, toutes les écoles n'étaient pas prêtes à endosser les objectifs et à fonctionner suivant la méthode proposée. Habituées jusque là, à se voir attribuer des mesures en fonction de normes établies, les écoles n'avaient pas été formées à planifier des programmes de changement en fonction d'une analyse de leurs besoins. La présence d'animateurs dans deux régions a contribué, la seconde année, à faire évoluer certaines écoles par rapport à la démarche proposée. Mais l'analyse des projets de cette année met encore en évidence l'insuffisance des ressources. Les écoles auraient besoin d'être soutenues tout au long de la réalisation des projets.

4. ANALYSE CRITIQUE GLOBALE

4.1. Philosophie et stratégies d'intervention de l'Opération Renouveau de 1970 à 1975: éducation axée sur la compensation

L'analyse qu'effectuait récemment un chercheur[1] des modèles d'évaluation compensatoire développés aux

---

[1] BELANGER M. (1975) L'expérience américaine dans l'éducation de l'enfant de milieux défavorisés: les leçons qu'on peut en tirer pour le Québec in PIERRE-JOLY R. (éd.) L'éducation en milieux défavorisés. Montréal C.E.C.M.

Etats-Unis au cours des années '60, s'applique à l'Opération Renouveau du moins jusqu'en 1973.

> "Les modèles éducationnels que les Américains ont élaborés vers 1964 pour transformer ces abstractions en programmes concrets pour les enfants ressemblaient sous plusieurs aspects à un modèle médical. Le diagnostic éducationnel décrivait l'enfant comme quelqu'un de "malade", à partir de symptômes tels que de mauvais résultats aux tests, un quotient intellectuel faible, un manque d'estime personnelle, etc. Ceux qui étaient "en santé éducationnelle" étaient (par définition!) ceux qui répondaient bien à ce mode d'évaluation. Evidemment, les statistiques devaient démontrer que la majorité des enfants "en santé éducationnelle" se retrouvaient dans les milieux favorisés - ce qui indique assez clairement qui définit la santé et la maladie éducationnelle dans une société industrielle.
>
> L'utilisation d'une telle structure en éducation incite ceux qui travaillent avec les enfants à ne voir en eux qu'un ensemble d'aspects négatifs et les empêche de percevoir la valeur et la "santé" de l'enfant. Dans la pratique, les programmes fondés sur ce modèle tendent à prendre la forme de "pilules pédagogiques" qui ont pour but de faire ressembler l'enfant aux enfants des "milieux favorisés" qui sont, encore une fois par définition, les enfants en santé." (p. 12)

Certains des objectifs poursuivis par les programmes de l'Opération Renouveau sont identiques ou presque aux objectifs de projets tel le projet Head Start qui fut sans doute le premier du genre. Les objectifs

sont définis en termes de carences diagnostiquées chez les enfants de milieux socio-économiquement faibles, carences que l'on croyait responsables des échecs académiques massifs dans ces milieux.

Les modèles d'intervention sont également similaires. Le problème de l'éducation en milieux socio-économiquement faibles étant la résultante d'un ensemble de facteurs, il apparaissait important d'agir simultanément et massivement sur plusieurs plans à la fois. Les stratégies d'intervention étaient donc définies en termes d'intensification des ressources pédagogiques existantes ou d'addition de ressources supplémentaires à l'intérieur du système scolaire actuel. Toute mesure qui apparaissait intéressante était intégrée à l'Opération Renouveau et intensifiée. C'est ainsi que l'on préconise l'addition de personnel enseignant, l'addition de personnel para-pédagogique, l'addition de matériel, etc... L'attribution de ces suppléments était fonction d'une analyse des besoins (caractérisation des écoles en fonction de leurs handicaps socio-pédagogiques[1]) et à l'établissement de normes par les administrateurs.

---

[1] FOREST C. (1972) Handicaps socio-pédagogiques des élèves du niveau élémentaire à la C.E.C.M. Division des services spéciaux, C.E.C.M.

Dès 1973, on réagit à cette tendance centralisatrice et normalisatrice. L'adoption de la formule des projets spéciaux annonça une nouvelle orientation de l'Opération Renouveau. On reconnaissait désormais que la détermination des besoins était fonction d'un ensemble de variables et que seule l'école, en collaboration avec les agents du milieu, était en mesure de les définir. On voulut alors favoriser la décentralisation, la prise en charge des écoles par elles-mêmes et l'ouverture sur le milieu. Cette évolution ne pouvait toutefois se faire que graduellement en respectant le cheminement de chacune des écoles.

4.2. Analyse critique

Il est difficile d'évaluer véritablement les effets de l'Opération Renouveau, mais si l'on considère les évaluations des projets américains similaires, il y aurait peu de chances pour que les mesures mises de l'avant par l'Opération Renouveau suffisent à modifier en profondeur les écoles en milieux socio-économiquement faibles. Toutes convergent vers la même conclusion: le réaménagement des ressources pédagogiques existantes ou l'addition de ressources supplémentaires à l'intérieur du système scolaire actuel, n'ont aucun effet direct sur le nivellement des différences dues au milieu.

Le rapport Coleman[1] et plus clairement encore les études de Christopher Jencks[2] montrent inexorablement l'inefficacité du système scolaire traditionnel et l'influence prépondérante du milieu familial et social sur les chances de réussite scolaire des enfants.

Notre analyse critique permet toutefois de faire ressortir un certain nombre d'effets secondaires de l'Opération Renouveau.

1. Le premier projet du genre au Québec, l'Opération Renouveau a éveillé l'attention sur les problèmes de l'éducation en milieux socio-économiquement faibles. Le nombre d'articles de journaux consacrés régulièrement à cette question depuis cinq ans en est une preuve. Ce n'est que quatre ans après que le ministère de l'Education se prononça officiellement sur son intention de faire de ce problème une priorité; et cette année seulement, un comité de travail fut mis sur pied pour étudier la question. Le Conseil scolaire de l'Ile dont ce devait être également une priorité n'a pas encore défini de politiques dans ce domaine. Par rapport à des projets particuliers,

---

[1] COLEMAN J. et al (1966) Equality of educational opportunity. Washington, D.C., U.S. Government, Printing Office 1966.

[2] JENCKS C. (1972) Inequality: A reassessment of the effect of family and schooling in America. New York, Harper.

on peut souligner l'intérêt marqué que suscita le projet des maternelles. La plupart des documents produits dans le cadre de ce projet sont maintenant diffusés dans les autres commissions scolaires; sans compter les fréquentes demandes d'information et de consultation.

2. A l'intérieur même de la C.E.C.M., l'Opération Renouveau eut une influence sur un certain nombre de services. Même si cette influence est difficile à délimiter, il est intéressant de constater que l'avènement de l'Opération Renouveau coïncide dans bien des cas avec une réorientation des services dans ces milieux. Dans certains cas même, l'Opération Renouveau favorisa le développement des services, l'exemple le plus évident étant sans doute celui des services aux étudiants. En permettant une présence plus grande des professionnels des services aux étudiants dans les écoles désignées, l'Opération Renouveau a favorisé, pour la plupart d'entre eux, une redéfinition de leur rôle et le développement de nouvelles approches. De la même façon, l'Opération Renouveau est sans doute le secteur qui encouragea le plus la recherche.

3. Au niveau des écoles, l'intérêt suscité par l'Opération Renouveau eut une influence sur l'implication du personnel enseignant et du personnel de direction. Avant 1970, on déplorait la trop grande mobilité du personnel

pour qui travailler dans les écoles de milieux socio-économiquement faibles était bien souvent perçu comme une sanction. Aujourd'hui, le nombre d'enseignants et de directions qui travaillent dans ces écoles par choix et intérêt est de plus en plus grand.

4. Depuis 1973, surtout et principalement dans le cadre des maternelles et des projets spéciaux, l'Opération Renouveau suscita et encouragea l'expérimentation de nouvelles approches mieux adaptées aux besoins des enfants de milieux socio-économiquement faibles.

5. Enfin, bien que de façon encore limitée, l'Opération Renouveau suscita une plus grande participation des parents à la vie de l'école.

4.3. Philosophie et stratégies d'intervention de l'Opération Renouveau en 1976

4.3.1. Orientations nouvelles: éducation axée sur le respect des différences

Il est relativement facile aujourd'hui de critiquer les orientations des projets qui s'attaquent les premiers au problème de l'éducation en milieux socio-économiquement faibles. Pourtant, ces orientations semblent correspondre à un cheminement logique. Tous les pays, les uns après les autres, ont attaqué le problème de la même façon. La relation

de cause à effet, entre la situation socio-économique et la situation scolaire des enfants de milieux socio-économiquement faibles, paraît tellement évidente qu'il semble logique d'aborder le problème en cherchant à contrer les effets du milieu. Ce n'est qu'avec le recul des années et l'accumulation des expériences que l'on peut aujourd'hui voir la faiblesse du raisonnement. Il est plus facile pour un système de chercher les causes de son inefficacité en dehors que de se remettre lui-même en question. C'est ce que fit le système d'éducation quand il attribua au milieu la responsabilité des échecs massifs dans les écoles de milieux socio-économiquement faibles.

Devant l'inefficacité des modes d'interventions qui découlent de ce raisonnement, le système est forcé maintenant de repenser son raisonnement (d'autant plus que les recherches de plus en plus nombreuses nient la déficience des enfants de ces milieux) et de se remettre lui-même en question. Dans cette seconde phase du cheminement, les problèmes ne sont plus analysés en fonction de carences du milieu mais en fonction de l'inadéquation du système au mode de fonctionnement des enfants de ces milieux. Dans cette optique, on ne vise plus à <u>adapter l'enfant à l'école</u> mais à <u>adapter l'école à l'enfant</u>.

Le tableau suivant résume les deux thèses:

a) Education axée sur la compensation

Hypothèse: les enfants de milieux socio-économiquement faibles sont déficients

origine de ces déficiences: sous-stimulation

causes de ces déficiences: pauvreté du milieu

Objectif: compenser les déficiences

Méthode: établissement de programme de rattrapage visant à mettre tous les enfants sur le même pied.

b) Education axée sur le respect des différences

Hypothèse: les enfants de milieux socio-économiquement faibles sont différents

origine de ces différences: influences socio-culturelles différentes

causes de ces différences: conditions socio-économiques différentes

Objectif: réduire les incompatibilités entre la culture de l'école et la culture du milieu.

Méthode: adapter l'école aux besoins spécifiques des enfants auxquels elle s'adresse.

Cette nouvelle philosophie détermine également de nouveaux modes d'interventions. Alors qu'auparavant, on préconisait l'addition de ressources, on doit maintenant mettre l'accent sur la modification des aptitudes face au milieu, l'intensification des relations école-milieu et la recherche d'approches mieux adaptées au vécu et au mode de fonctionnement des enfants de ces milieux.

Cette réorientation conditionne également la gestion du projet. Tant que l'Opération Renouveau se définissait essentiellement par le réaménagement ou l'addition de ressources, les implications étaient essentiellement d'ordre administratif. A partir du moment où l'on préconise une remise en question en profondeur du système et la recherche de nouvelles formules mieux adaptées au milieu, les champs d'action s'étendent, les pouvoirs se décentralisent et de ce fait, les besoins en ressources humaines s'accroissent et la nécessité de systématiser davantage les approches se fait sentir. L'expérience antérieure est révélatrice en ce sens: Les programmes de l'Opération Renouveau qui se développèrent le plus et qui eurent le plus d'impact sont ceux dont la responsabilité était assurée par une personne ou par un bureau. De même, l'expérience des projets spéciaux

fait clairement ressortir l'importance d'apporter aux écoles un support et une aide technique pour leur permettre de mener jusqu'au bout les expériences dans lesquelles on souhaiterait qu'elles s'engagent.

4.3.2. Condition de réalisation: redéfinition du rôle des agents d'éducation

Même si l'objectif implicite de l'éducation est le "développement harmonieux de l'enfant", on ne pourra le réaliser que dans la mesure où l'on tiendra compte de tous les facteurs susceptibles d'influencer le développement. A partir de ce moment-là, on cessera de considérer que l'éducation est la seule responsabilité de l'école et des enseignants mais on reconnaîtra la responsabilité première des parents et la nécessité de s'assurer la collaboration de d'autres spécialistes de l'éducation. L'école devra dès lors s'engager dans un double processus de décloisonnement: ouverture sur le milieu et décloisonnement entre les différentes spécialités y inclus la pédagogie.

Jusqu'à récemment, le rôle des parents dans l'école était à peu près inexistant. Les parents et l'école assumaient chacun de leur côté une part de l'éducation des enfants. L'école se définissant

de façon universelle quel que soit le milieu où elle se trouvait, il y avait donc dans certains milieux discontinuité entre l'éducation que les enfants recevaient à la maison et celle qu'ils recevaient à l'école.

Aujourd'hui, les conceptions de l'éducation se diversifiant, la nécessité d'impliquer les parents dans la définition des priorités de l'école se fait de plus en plus sentir. Dans la mesure, par ailleurs, où l'école veut répondre aux attentes du milieu, elle est appelée à proposer différents modèles d'éducation. Le développement d'écoles alternatives implique toutefois, outre la participation des parents à la définition des priorités éducatives de l'école de leur quartier:

1. la possibilité que les parents "minoritaires" dans leur quartier envoient leurs enfants à l'école des quartiers avoisinants qui correspond davantage à leurs attentes (principe de la mobilité);
2. la possibilité que les parents "minoritaires" retrouvent dans une région avoisinante l'école qui correspond à leur conception de l'éducation.[1]

[1] L'alternative dans le système scolaire public: une nécessité... Bureau de psychologie, région III, document inédit.

Jusqu'à présent, également le rôle des spécialistes était défini en termes de division des tâches; chacun cherchant à délimiter son champ de compétence. Le spécialiste était perçu comme un agent extérieur à l'école à qui on demandait un avis d'expert. L'enseignant n'étant pas considéré dans cette optique, comme un spécialiste, il se voyait dépossédé graduellement d'une partie de sa compétence avec toutes les réactions que cela pouvait provoquer. Le spécialiste se voyant, de son côté, réduit à un rôle d'agent conseil plus ou moins impliqué dans les prises de décisions et soumis au bon vouloir de ceux qui détiennent tout pouvoir de décision dans l'école. Chacun se retranchant derrière sa spécialité, le principe de la division des tâches entraînait un morcellement des efforts, des divisions superficielles de champs d'action, une confusion chez les enseignants quant au rôle des différents spécialistes et la plupart du temps beaucoup d'insatisfaction à tous les niveaux.

Le décloisonnement des spécialités, y inclus la pédagogie, cela signifie une prise en charge commune de la responsabilité de l'éducation, la recherche conjointe de solutions et la participation de tous et chacun au processus de changement.

Dans cette optique, le rôle de l'enseignant est également appelé à se transformer et à se diversifier. En plus de son rôle de spécialiste en pédagogie, il sera invité à participer à la gestion de l'école et à la détermination des objectifs et des méthodes d'éducation en collaboration avec les autres spécialistes et les parents. Cette redéfinition du rôle de l'enseignant implique également un certain nombre de conditions telles la formation à leur nouveau rôle, la redéfinition de leurs conditions de travail en fonction des tâches nouvelles qu'ils seront appelés à assumer mais surtout pour eux aussi la possibilité de choisir le modèle d'école qui correspond à leurs intérêts.

4.3.3. Planification des interventions: recherche et évaluation

La nécessité de systématiser davantage l'action en milieux socio-économiquement faibles se fait de plus en plus sentir avec la tendance que prend l'Opération Renouveau à se décentraliser, décentralisation signifiant presque nécessairement diversification des initiatives et par le fait plus grande difficulté de contrôle (contrôle étant pris ici dans le sens de contrôle scientifique et non contrôle

administratif). Si on veut profiter du nouveau départ de l'Opération Renouveau pour systématiser davantage les interventions, il faut dès maintenant prévoir les mécanismes qui en permettront l'évaluation. Il sera important dès lors d'attacher à l'Opération Renouveau un chercheur qui travaillera en étroite collaboration avec les responsables à l'évaluation des programmes. L'évaluation devra être conçue cependant comme un processus continu intégré à l'action; elle devra faire partir de la démarche de mise sur pied des projets et permettre un constant réajustement des objectifs et des méthodes. Par ailleurs, l'Opération Renouveau impliquant différentes sous-structures de la C.E.C.M., il sera important d'amener chacune de ces sous-structures (régions, écoles, services) à appliquer la même démarche en ce qui concerne leur rôle dans les écoles désignées.

La première étape du processus, c'est-à-dire l'opérationalisation des objectifs et la détermination des moyens de contrôle étant cruciale pour la suite du projet, il sera important de l'entreprendre dès l'adoption des nouvelles politiques.

RECOMMANDATIONS

SUPPLEMENT ALIMENTAIRE

Considérant que dans les milieux socio-économiquement faibles la sous-alimentation demeure une constante selon des études récentes sur la pauvreté au Canada[1];

Considérant que ce programme est maintenant subventionné par le ministère des Affaires sociales et que la C.E.C.M. est reconnue comme "institution d'assistance publique aux fins d'un programme spécial de prévention en milieux défavorisés";

Considérant les effets positifs qu'a eus ce programme au plan de l'éducation en nutrition pour les enfants et les familles;

Considérant l'apport des parents à la réalisation de ce programme dans certaines écoles et la nécessité d'intensifier la relation famille-école;

Considérant que la prise en charge de ce programme par les parents favorisera leur implication dans l'école;

Considérant que le dîner des enfants pose des problèmes d'organisation dans plusieurs familles de ces milieux;

---

[1] Les enfants pauvres, rapport du Conseil du bien-être social sur les enfants pauvres au Canada, Conseil national du bien-être, mars 1975.

Nous recommandons:

1. Que ce programme continue dans toutes les écoles désignées;

2. qu'on mette davantage l'accent sur le but éducatif de ce programme;

3. qu'en conséquence, ce programme se nomme dorénavant "programme de nutrition";

4. que le "comité d'école" ait une responsabilité plus large soit dans l'implantation, soit dans la poursuite de ce programme dans les écoles désignées;

5. que le Bureau de la nutrition de la C.E.C.M. fasse une étude du besoin de "cantines scolaires" pour les écoles en milieux socio-économiquement faibles et fournisse les standards d'un bon fonctionnement de ces cantines;

6. qu'on informe les parents de leurs droits touchant la possibilité d'obtenir des "cantines scolaires" pour leurs enfants; nous suggérons d'autre part au comité central des parents de sensibiliser et d'encourager les "comités d'école" à entreprendre des démarches auprès des organismes communautaires locaux pour que s'organisent des services alimentaires dans le quartier, comme cela existe dans le secteur anglo-protestant.

RECOMMANDATIONS

PROGRAMME DE SANTE

Considérant les ententes qui existent entre la C.E.C.M. et le Service de santé de la Ville de Montréal au sujet du programme de santé;

Considérant la qualité du programme de santé pour les enfants des écoles désignées, l'effet d'entraînement de ce programme dans les autres écoles de la C.E.C.M., la motivation du personnel médical et des infirmières à travailler dans ces écoles;

Considérant que le programme de santé et l'avènement de l'Assurance-maladie et de l'Assurance-médicament ont contribué à changer les conditions d'accessibilité aux services de santé dans les milieux socio-économiquement faibles;

Considérant le développement des départements de santé communautaire;

Nous recommandons:

7. Qu'avant l'adoption de nouvelles politiques relatives à la santé des enfants dans les écoles désignées, le Service de santé de la Ville de Montréal réévalue l'état de santé des enfants de ces écoles;

8. qu'aussi longtemps que le Service de santé de la Ville de Montréal pourra continuer à assumer le "programme santé" dans les écoles désignées, il y ait renouvellement des ententes avec ce Service;

9. que s'il y a modification dans les structures de distribution des services de santé, la C.E.C.M. conclue des ententes avec les départements de santé communautaire.

RECOMMANDATIONS

JUMELAGE D'ECOLE

Considérant l'existence de ressources communautaires pouvant maintenant répondre aux objectifs de ce programme;

Considérant que le "comité d'école" peut être un agent de liaison naturelle avec ces ressources;

Considérant, d'une part, que le rôle de l'école est plutôt d'informer et de sensibiliser les parents au sujet des ressources communautaires existantes;

Considérant, d'autre part, que l'école se doit de répondre à des besoins urgents;

Nous recommandons:

10. la discontinuation du programme "Jumelage d'école";

11. que le personnel du milieu scolaire en collaboration avec le comité d'école mette en place des mécanismes de communication et d'information avec les diverses ressources communautaires du milieu;

12. que les écoles puisent dans la caisse de dépannage budgétaire les fonds nécessaires en vue de répondre aux besoins urgents de vêtements pour certains enfants.

RECOMMANDATIONS

MATERNELLES 4 ans

Considérant que ce programme a servi à clarifier les notions de "déficience" et de "différence" chez les enfants de milieux socio-économiquement faibles;

Considérant que ce programme a contribué à un renouveau pédagogique dans les écoles de l'Opération Renouveau;

Considérant l'apport des professionnels des services aux étudiants comme personnes-ressources auprès du personnel de l'école et des parents;

Considérant le souci apporté à développer des programmes qui respectent les différences des enfants et la nécessité de continuer à développer de tels programmes aux autres niveaux;

Considérant la nécessité de continuer à assurer le perfectionnement des jardinières;

Considérant que le personnel d'encadrement du programme n'a pas été suffisant;

Considérant les heureuses initiatives des jardinières pour ouvrir leurs classes aux enfants de moins de 4 ans;

Nous recommandons:

13. Que ce programme continue mais que ses objectifs soient redéfinis;

14. qu'il y ait une meilleure coordination entre les services du pré-scolaire de la Division des services spéciaux et ceux du secteur régulier;

15. qu'on trouve des mécanismes pour assurer une stabilité de même que plus de coordination des services personnels aux étudiants à ce niveau;

16. qu'on finalise au plus tôt le programme psycho-linguistique et qu'il y ait une continuité entre les programmes et les méthodes pédagogiques utilisés en pré-maternelles et les autres niveaux; qu'à cet effet, une équipe multidisciplinaire soit affectée à ce travail;

17. qu'on mette davantage l'accent sur l'élaboration de programmes de perfectionnement à l'intention des jardinières;

18. que le personnel d'encadrement soit plus nombreux;

19. que la C.E.C.M. continue et fortifie ses ententes avec le Service des loisirs et sports de la Ville de Montréal de même qu'avec des organismes communautaires et gouvernementaux pour l'extension des services au pré-scolaire et le développement de projets de garderies éducatives.

RECOMMANDATIONS

MATERNELLES 5 ans, plein temps

Considérant qu'il faut éviter d'étiqueter les maternelles 5 ans plein temps "classes spéciales";

Considérant à cet effet le besoin urgent de développer des instruments valides pour la sélection des enfants qui ont besoin de mesures particulières;

Considérant, par ailleurs, les expériences pédagogiques nouvelles mises de l'avant dans certaines écoles pour éviter la marginalisation des enfants;

Nous recommandons:

20. Qu'on appuie et encourage les initiatives pédagogiques qui éliminent toute forme d'étiquetage;

21. qu'on évalue, avec le secteur régulier, la possibilité d'offrir une maternelle 5 ans plein temps à tous les enfants des écoles de milieux socio-économiquement faibles.

RECOMMANDATIONS

ORTHOPEDAGOGIE

Considérant que tout notre système scolaire actuel a tendance à considérer "spécial" ce qui est "différent";

Considérant que le nombre de "classes spéciales" est plus grand dans les milieux socio-économiquement faibles et qu'il est facile de conclure à un lien de cause à effet entre pauvreté et déficience mentale, entre pauvreté et retard académique, etc.;

Nous recommandons:

22. Qu'on encourage et appuie les expériences d'intégration des enfants des classes spéciales dans les classes régulières en assurant toutefois aux écoles les services professionnels de soutien nécessaires à ces expériences;

23. qu'on favorise la recherche sur les déficiences des enfants en milieu scolaire socio-économiquement faible;

24. qu'on privilégie, dans un premier temps, une étude sur la pseudo-déficience mentale en milieu scolaire socio-économiquement faible;

25. que la C.E.C.M. soit attentive et réceptive à une nouvelle philosophie de travail qui se dessine en Orthopédagogie; qu'elle facilite les liaisons avec les services pédagogiques réguliers quand viendra le temps de traduire cette philosophie au niveau de l'organisation, des programmes, des méthodologies.

RECOMMANDATIONS

VISITES EDUCATIVES ET CLASSES DE PLEIN AIR

Considérant que les visites éducatives et les classes de plein air offrent beaucoup de ressources éducatives et s'inscrivent dans un contexte de pédagogie active;

Considérant que les mises en situation concrètes constituent un mode d'apprentissage à privilégier pour les enfants des écoles désignées;

Considérant qu'il existe déjà un guide pédagogique pour l'organisation des visites éducatives à la C.E.C.M.;

Considérant les collaborations existantes avec des organismes tels Centraide et le Service des loisirs et sports de la Ville de Montréal;

Considérant que les visites éducatives et classes de plein air doivent s'intégrer à la programmation régulière des écoles;

Nous recommandons:

26. Une extension du programme visites éducatives et classes de plein air;

27. que l'école de milieu socio-économiquement faible puisse intégrer à sa maquette-horaire, lorsqu'elle le demande, plus d'activités sportives et culturelles;

28. que la démarche pédagogique proposée dans le guide "Visites éducatives, renseignements et procédures" publié par la C.E.C.M. serve à l'organisation de visites, et que le Bureau du perfectionnement de l'enseignement élabore un guide semblable pour une meilleure exploitation des classes de plein air;

29. que la C.E.C.M. intensifie ses ententes avec Centraide et le Service des loisirs et sports de la Ville de Montréal et explore auprès d'autres organismes tels le ministère des Affaires culturelles, le ministère du Tourisme, Chasse et Pêche les possibilités d'ententes de services;

30. que les bureaux responsables du Service des études collaborent à l'intégration des visites et des classes plein air au programme scolaire.

RECOMMANDATIONS

REAMENAGEMENT DES LOCAUX

Considérant le rattrapage déjà fait pour le réaménagement des locaux dans les écoles des milieux socio-économiquement faibles;

Considérant l'essor que semble prendre l'éducation sportive et culturelle dans les écoles désignées;

Considérant la nécessité de favoriser de plus en plus la participation des parents à la vie de l'école;

Considérant d'une part la diminution progressive de la population scolaire dans les milieux socio-économiquement faibles et d'autre part l'évolution de l'éducation populaire et permanente;

Considérant que l'aménagement conditionne directement l'organisation et la qualité des activités pédagogiques dans une école;

Nous recommandons:

31. Qu'on reste attentif à répondre de façon prioritaire aux demandes d'aménagement des nouvelles écoles qui seront de l'Opération Renouveau;

32. qu'on accorde dorénavant priorité aux aménagements des cours d'école et qu'on favorise, en collaboration avec le Service des loisirs et sports de la Ville de Montréal, l'aménagement de parcs-écoles;

33. que l'Office de la planification et de l'ordonnancement de la C.E.C.M. revise les normes d'utilisation des écoles non plus seulement en fonction de la population scolaire à desservir mais en fonction des services communautaires que l'école peut offrir; qu'on prévoie dans les écoles un local à l'intention du comité d'école;

34. qu'on favorise les initiatives et les expériences de projets éducatifs originant de la communauté.

RECOMMANDATION

ADDITION DE MATERIEL

Considérant qu'il n'y a pas toujours une utilisation rationnelle du matériel dans les écoles de milieux socio-économiquement faibles;

Considérant le développement de la technologie éducative et les coûts impliqués dans l'achat du matériel audio-visuel hautement spécialisé;

Considérant la nécessité d'assurer une meilleure information du personnel enseignant pour permettre un choix plus rationnel et une utilisation plus adéquate de ce matériel;

Nous recommandons:

35. Que l'équipe-école puisse trouver dans un "centre de ressources régional" les ressources humaines et matérielles nécessaires à la conception, à l'exploitation et à l'expérimentation de matériel adapté à ses besoins.

RECOMMANDATIONS

PETITE CAISSE

Considérant que ce programme a permis, aux écoles des milieux socio-économiquement faibles et aux régions, de répondre à certains besoins vitaux des enfants et de soutenir certaines initiatives non prévues dans les budgets annuels;

Considérant qu'il sera encore nécessaire d'avoir une telle mesure pour répondre à des besoins urgents de dépannage dans les écoles désignées et que pour ce faire son utilisation doit être souple;

Nous recommandons:

36. Qu'on conserve et intensifie ce programme; qu'il se nomme dorénavant "dépannage budgétaire";

37. que l'application de ce programme soit envisagée dans une optique de décentralisation du budget et de souplesse dans son utilisation pour éviter les tracasseries administratives.

RECOMMANDATIONS

ADDITION DE PERSONNEL ENSEIGNANT

Considérant que par ce programme la C.E.C.M. reconnaît que les tâches de l'enseignant dans les écoles de milieux socio-économiquement faibles sont plus complexes que pour les professeurs des autres écoles;

Considérant que dans sa formule actuelle l'addition de personnel enseignant est une mesure palliative à la situation des enseignants dans les écoles désignées;

Considérant que les orientations préconisées pour l'action éducative en milieu socio-économiquement faible appelle une modification des rôles de l'enseignant;

Considérant que le nombre de professeurs affectés à du travail de récupération est symptomatique d'une philosophie d'éducation compensatoire;

Considérant l'absence de politique cohérente d'affectation du personnel additionnel dans les écoles;

Considérant l'incohérence des politiques actuelles d'affectation des professeurs de soutien;

Nous recommandons:

38. Qu'à long terme on repense l'aménagement des conditions de travail du personnel enseignant et qu'une table de travail se penche sur cette question;

39. qu'en conséquence ce programme s'intitule "personnel enseignant";

40. <u>qu'à court terme</u> on conserve la mesure actuelle selon toutefois une politique plus cohérente d'affectation.

RECOMMANDATIONS

PERFECTIONNEMENT

Considérant, en fonction des nouvelles orientations proposées, la nécessité d'assurer le perfectionnement de tout le personnel de l'Opération Renouveau;

Considérant la nécessité d'assurer la formation d'une équipe-ressource rattachée à l'Opération Renouveau;

Considérant la nécessité d'apporter du support pour permettre aux enseignants de repenser leur rôle dans le cadre des nouvelles orientations;

Considérant la nécessité d'intégrer le perfectionnement aux tâches régulières des enseignants;

Considérant, pour ce faire, la nécessité de repenser l'emploi du temps des enseignants;

Considérant, à titre d'exemple, l'efficacité de la formule de perfectionnement des jardinières de l'Opération Renouveau;

Considérant l'importance de partir de l'expérience vécue des enseignants;

Considérant que plusieurs expériences pédagogiques nouvelles ont été faites et sont en cours dans les écoles désignées et l'importance de les diffuser et de les soutenir;

Considérant que les nouvelles orientations préconisées peuvent être un terrain fertile à la recherche-action;

Nous recommandons:

41. Qu'un responsable du "programme de perfectionnement" soit nommé à l'Opération Renouveau;

42. que cette personne voie au développement d'un programme de perfectionnement adapté à tout le personnel de l'Opération Renouveau;

43. qu'il y ait des ententes avec les universités pour l'accréditation de nouveaux modèles de perfectionnement;

44. que le personnel puisse trouver à l'intérieur d'un centre de ressources régional les disponibilités de ressources humaines et matérielles permettant de rejoindre les objectifs du perfectionnement.

RECOMMANDATIONS

SERVICE D'AIDE AUX ETUDIANTS

Considérant l'accord entre les objectifs que nous souhaitons voir mis de l'avant par l'Opération Renouveau et les objectifs d'interventions de l'ensemble des services aux étudiants à la C.E.C.M.;

Considérant par ailleurs que chaque groupe professionnel doit décider des modalités de ses interventions en tenant compte des besoins et projets des écoles;

Considérant aussi qu'il y a une volonté commune de tous les groupes de rejoindre les enfants, les enseignants et les parents;

Considérant que le personnel des écoles aussi bien que le personnel des services aux étudiants jugent que "l'intégration à l'école" est une condition essentielle de l'efficacité d'une intervention en milieu scolaire;

Considérant que l'apport des professionnels des services aux étudiants peut accélérer le processus de changement dans une école;

Considérant le rôle que désirent jouer les services aux étudiants au niveau de l'élaboration des projets des écoles et les attentes que peuvent avoir les écoles;

Nous recommandons:

45. Que les services aux étudiants procèdent à la redéfinition de leurs objectifs et participent à l'élaboration des politiques nouvelles de l'Opération Renouveau;

46. que les responsables de l'Opération Renouveau et le personnel des écoles reconnaissent les modalités différentes d'intervention des groupes professionnels impliqués;

47. que le directeur des services aux étudiants assure la coordination des programmes d'action en regard des nouvelles orientations de l'Opération Renouveau; ceci favoriserait une approche de travail multidisciplinaire;

48. que le personnel des services aux étudiants assure un minimum de deux jours/semaine de présence dans les écoles;

49. que des équipes multidisciplinaires intensifient leur participation à l'élaboration et la réalisation des projets annuels des écoles;

50. que la C.E.C.M. prenne les mesures nécessaires afin d'assurer le personnel requis aux services aux étudiants pour l'Opération Renouveau.

RECOMMANDATIONS

RELATION FAMILLE-ECOLE

Considérant que les nouvelles orientations proposées impliquent une ouverture plus grande de l'école sur le milieu pour mieux en comprendre et en accepter les composantes et les valeurs;

Considérant que le rôle de l'école doit se définir en fonction des attentes du milieu;

Considérant que le comité d'école peut jouer le rôle d'agent de liaison avec le milieu;

Nous recommandons:

51. Que les comités d'école participent à tous les niveaux de réalisation de l'Opération Renouveau;

52. qu'on nomme un responsable pour structurer un programme en vue d'intensifier les relations école-milieu;

53. que l'Office des relations publiques en collaboration avec le Service de l'éducation des adultes et le responsable de ce programme élaborent avec un groupe de parents une formule de perfectionnement destinée à les sensibiliser et à les habileter aux nouveaux rôles qu'ils pourraient jouer dans le cadre des nouvelles orientations de l'Opération Renouveau;

54. que la C.E.C.M. mette sur pied les mécanismes qui assurent aux écoles, en collaboration avec le milieu, les ressources humaines et financières pour permettre l'élargissement de l'école vers des services à la communauté (v.g. écoles communautaires, collaboration avec les garderies, etc.);

55. que dans l'esprit des nouvelles orientations, l'école explore les possibilités d'utiliser comme ressources éducatives les contributions des individus et des organismes du milieu.

RECOMMANDATIONS

RECHERCHE ET EVALUATION

Considérant l'intérêt qu'ont porté à la recherche les responsables depuis le début de l'Opération Renouveau et le développement qu'elle a connu depuis cinq ans;

Considérant l'absence d'un plan d'ensemble pour la recherche;

Considérant qu'on a privilégié jusqu'à présent un certain type de recherches et la nécessité qu'il y a de développer des modèles de recherches qui répondent mieux aux besoins du milieu;

Considérant l'ampleur des nouveaux champs de recherches à explorer en fonction des nouvelles orientations et les limites des méthodes de recherches actuelles;

Considérant la nécessité de soutenir les recherches originant du milieu;

Considérant l'importance de la recherche pour l'innovation;

Considérant les difficultés rencontrées dans l'évaluation du plan quinquennal;

Considérant qu'on n'a pas donné suite à la politique proposant la mise sur pied d'une école-pilote;

Nous recommandons:

56. Qu'on continue à développer la recherche;

57. qu'on mette en place les mécanismes nécessaires de planification et de coordination de la recherche dans le cadre de l'Opération Renouveau;

58. qu'on prévoie dès maintenant les mécanismes d'évaluation pour le prochain plan d'action;

59. que suite au dépôt du présent rapport, on forme un comité d'études qui pense et voit à la mise sur pied d'une école-pilote;

60. qu'on mette sur pied une école-pilote où l'on pourrait expérimenter les principes mis de l'avant dans le présent rapport.

RECOMMANDATIONS

PROJETS SPECIAUX

Considérant les effets positifs et stimulants de ce programme pour la consolidation des équipes-école;

Considérant que l'objectif final de ce programme est de conduire chacune des écoles à une plus grande autonomie;

Considérant la nécessité de respecter le cheminement de chacune des écoles;

Considérant l'intérêt d'une formule semblable pour susciter l'innovation;

Considérant qu'à ce jour les écoles désignées n'ont pas obtenu tout le soutien nécessaire à la conception et à la réalisation des projets;

Nous recommandons:

61. Que la formule de "projets spéciaux" devienne un programme;

62. que cette formule s'étende graduellement aux "projets annuels";

63. que les écoles désignées reçoivent le soutien nécessaire à la préparation, présentation, réalisation et évaluation des "projets spéciaux";

64. qu'à cette dernière fin, on augmente le personnel selon les besoins.

RECOMMANDATIONS

PHILOSOPHIE ET STRATEGIES D'INTERVENTION

Considérant que les recherches les plus nombreuses et les expériences accumulées au cours des cinq dernières années permettent de moins en moins de conclure à la déficience des enfants de milieux socio-économiquement faibles;

Considérant, par ailleurs, que le système social n'a pas encore réussi à réduire la marge des différences socio-économiques dans notre milieu;

Considérant la persistance des effets de ces différences en milieu scolaire;

Considérant également qu'un milieu social conditionne un système de valeurs et un mode de vie que le milieu scolaire doit respecter;

Considérant que certaines mesures compensatoires sont encore nécessaires pour pallier aux problèmes économiques des familles;

Considérant la nécessité pour la pédagogie de s'adapter au vécu et aux modes de fonctionnement spécifiques des enfants des milieux socio-économiquement faibles;

Considérant que la terminologie adoptée est le reflet d'une philosophie en face de problèmes et conditionne tant les attitudes du personnel travaillant dans le milieu que la définition des modes d'intervention;

Nous recommandons:

65. Que les nouvelles politiques de la C.E.C.M. en milieux socio-économiquement faibles reflètent la philosophie développée dans le présent rapport;

66. qu'on étudie et élabore les modes d'intervention en rapport avec cette nouvelle philosophie;

67. que le mode de gestion de l'Opération Renouveau soit repensé en fonction de cette philosophie;

68. qu'on donne priorité aux programmes qui mettent l'accent sur les ressources humaines et le rapprochement école-milieu: personnel enseignant, perfectionnement, services aux étudiants, relation école-milieu, recherche;

69. qu'au niveau des modes d'actions, on privilégie la mise sur pied d'une école-pilote et l'établissement de centres de ressources régionaux;

70. qu'on remplace désormais les termes "milieux défavorisés" par "milieux socio-économiquement faibles"; que le projet "Opération Renouveau se nomme autrement suite à l'adoption de nouvelles politiques;

71. que la C.E.C.M. encourage la mise à jour des recherches sur l'impact des inégalités socio-économiques sur l'éducation: qu'elle exprime aux instances gouvernementales les orientations sociales à promouvoir concernant "le droit de tous à l'éducation";

72. qu'avant l'élaboration et l'adoption de nouvelles politiques, la C.E.C.M. mette en place des mécanismes de consultation des groupes et des personnes qui seront impliqués dans le nouveau projet, soit le personnel de direction, le personnel enseignant, le personnel des services aux étudiants, les parents, les organismes publics et communautaires, les services de la C.E.C.M.